

LA CROIX-ROUSSE : RESISTANCES ET RECOUVREMENT

Quartier historique proche du centre de Lyon, la Croix-Rousse s'offre au regard de l'observateur comme un prodigieux laboratoire (1) où s'organisent, s'essaient, s'initient des transformations profondes de l'espace urbain et social. La Croix-Rousse est, en effet, traversée par des stratégies multiples référantes à des acteurs, ou plutôt à des opérateurs ou des effecteurs, eux-mêmes divers et disséminés.

Les transformations de l'espace bâti - espace de logement et espace urbain -, plus encore les projets, inégalement réalisés, d'aménagement urbain, la restructuration économique, l'implantation massive de nouvelles populations, l'installation progressive d'équipements spécifiques à ces populations, la production de nouvelles pratiques sociales, sont autant d'indicateurs de ces stratégies.

Une précision s'impose. La délimitation traditionnelle de la Croix-Rousse repère deux sous-quartiers sensiblement différents : les Pentes (la majeure partie du premier arrondissement) et le Plateau (le quatrième arrondissement). Notre étude a, jusqu'ici, privilégié la prise en compte des pentes, parce que c'est là que se manifestent, avec le plus d'évidence, les processus de transformation sociale qui affectent l'ensemble du quartier. On aura soin, dans un deuxième temps, de mettre en perspective les pentes et le plateau.

Contrastant avec une période de relative stabilité dans l'affectation de l'espace, ces dernières années ont vu des changements importants dans l'utilisation de l'espace, rendus possibles, entre autres, par les transformations de l'appareil de production économique propre au quartier (la disparition des activités de soierie et de tissage). Non moins significatifs nous semblent être les changements dans la composition sociale de la population résidente ou usagère de la Croix-Rousse. C'est là l'occasion de tentatives de modifications des pratiques sociales référées à l'émergence de nouvelles images sur, et peut-être aussi à l'intérieur de, la Croix-Rousse.

(1) Ce rapport n'est que l'expression partielle d'un travail d'équipe (B. BENSOUSSAN, F. GILBERT, E. PARDELL) dont on a déjà rendu compte par ailleurs. Cf. B. BENSOUSSAN et J. BONNIEL, La Croix-Rousse Laboratoire. Parcours d'une socialité en marge. Ronéoté, novembre 1978.

I - LES MUTATIONS DU QUARTIER

1° - De la "colline du travail" au quartier résidentiel

Qu'en est-il de cette "ruche ouvrière" décrite par les historiens, un siècle et demi après son plein développement ? Quelles transformations ont affecté cet espace et les pratiques économiques, sociales et culturelles qui s'y inscrivait ?

Si un historien de la région lyonnaise, Y. Lequin, peut signaler qu'en 1866 "la colline de la Croix-Rousse et ses abords restent la principale implantation du prolétariat industriel, sa zone de plus grande densité puisqu'elle en rassemble à elle seule près de la moitié - 47,9 % pour 44.266 personnes - alors qu'elle représente moins du tiers - 29,8 % de la population lyonnaise" (1), il n'en est déjà plus rien dès avant la première guerre mondiale.

La diminution considérable des métiers à tisser, due à la concurrence, à la dispersion des lieux de production, au développement des textiles artificiels, a considérablement réduit le nombre des "canuts". De sorte qu'en 1913, A. Kleinclausz notait : "la ruche ouvrière a quitté le plateau et ses rampes d'accès... la Croix-Rousse n'héberge plus guère aujourd'hui qu'une modeste population de petits employés".

Toutefois la fin des canuts ne devait pas empêcher que l'empreinte très forte de ceux-ci sur le quartier, tant au niveau de l'architecture et de la structure du quartier qu'à celui des pratiques sociales de l'espace urbain - ce qu'on repèrera entre autres sous le vocable de formes de sociabilité (2) -, survive à leur disparition.

Tout en se gardant de toute tentation généalogique ou rétrospective, on ne pourra s'empêcher de référer là certaines images ou pratiques contemporaines.

(1) Yves LEQUIN, Les Ouvriers de la Région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale. P.U.L., 1977, p. 170.

(2) célébrée par MICHELET : "la grande et aimable ville de Lyon, avec son génie éminemment sociable, unissant les peuples comme les fleuves". In Tableau de la France. Société Les Belles Lettres, Paris 1949, p. 63.

Ce mouvement de désindustrialisation du quartier ne va pas cesser de produire ses effets tout au long du XXe siècle, en particulier dans la réappropriation, sans modification de la distribution, des ateliers de canut - atelier de production et espace familial -. Une grande partie des pentes et du plateau de la Croix-Rousse était composée d'immeubles de plusieurs étages, dans lesquels venaient se nicher les ateliers de soierie. (L'image de la "ruche ouvrière" ou de la "fourmilière laborieuse" - Michelet). La hauteur des étages (5 mètres environ) était rendue indispensable par la présence des métiers à mécanique Jacquard, ainsi que la surface importante d'ouvertures devant lesquelles étaient disposés ces derniers. Une soupenne - l'arrière de l'appartement - était réservée au logement du tisseur et de sa famille.

La disparition des canuts rendait disponibles des espaces que leur permissivité, l'absence de structures contraignantes, prédisposaient à des réemplois, distants de leur fonctionnalité originelle.

Ainsi lorsque nous faisons le constat d'un aménagement récent par des jeunes - des "marginiaux" pour faire vite - sur des modèles à mi-chemin des pratiques des charpentiers amateurs américains et des modèles de récupération/réappropriation véhiculés par des magazines, tels La Maison de Marie-Claire ils ne font que poursuivre ou réitérer des pratiques qui leur sont antérieures. Ainsi ne faut-il pas s'étonner de voir ces migrants s'installer précisément dans les immeubles ou flots caractéristiques de ce que l'on pourrait nommer l'habitat "canut".

D'autres éléments de la structure urbaine du quartier tels la densification des immeubles ou les passages communiquant, sous les immeubles, d'une rue à l'autre (les "traboules" permettant de transporter les tissus à l'abri des intempéries), finissent de définir l'héritage des canuts sur le plan de l'organisation de l'espace urbain.

Toutefois, on aurait tort de s'en tenir à cette seule image du quartier saisie à partir de l'héritage de l'usage professionnel et social de l'espace croix-roussien par les canuts.

Une analyse plus précise de l'organisation spatiale et sociale du quartier s'impose : tout d'abord il faut rompre avec l'idée d'une homogénéité architecturale de la Croix-Rousse. Tant au plan des caractéristi-

ques des immeubles, de leur densité, qu'à celui de la composition socio-professionnelle, il faut restituer une image différenciée du quartier.

A l'ouest des pentes et à sa périphérie, composée de maisons ou d'immeubles aérés par des jardins ou des espaces libres, où réside une population plus aisée que dans le reste des pentes, dans des logements relativement confortables (30 % ont quatre pièces ou plus, alors que sur l'ensemble des pentes, ces logements ne représentent que 12,4 %. Leurs appartements sont pratiquement conformes aux normes au regard des critères des sanitaires et des toilettes), il faut opposer le centre et l'est des pentes à très forte densité de logements. On constate une corrélation très forte entre les logements de petite taille (59 % des logements ordinaires ont une ou deux pièces) et une population à caractéristique ouvrière. L'importance du nombre de locataires (67 % sur l'ensemble des pentes) rend en partie compte du faible taux d'équipement de ces appartements.

Ainsi ce quartier se caractérise globalement par les traits suivants :

- une densité importante de logements (195 logements à l'hectare);
- la petitesse en moyenne des logements (2,3 pièces par logement);
- la faiblesse du nombre de logements vacants (8 % de l'ensemble soit environ 1.000 logements);
- un faible niveau d'équipement sanitaire, même si celui-ci s'est sensiblement amélioré depuis 1968.

Nous sommes donc passés ainsi progressivement de la "colline du travail", où la quasi-monoactivité mêlait intimement espace professionnel, espace d'habitat et espace social, à un quartier remplissant surtout, de plus en plus, des fonctions d'habitat. Un dernier pas restait à franchir avant de transformer cet espace en quartier résidentiel : c'est l'objectif que se fixent aménageurs publics et privés, en affichant une volonté de restauration du quartier.

Quelles sont les hypothèses sur lesquelles s'appuie cette politique d'aménagement du quartier ?

La non-adaptation du bâti à la fonction logement, la dégradation du bâti, le manque de confort et la petitesse des logements, la

densité importante des immeubles, la faiblesse du nombre de logements vacants, constituent les éléments essentiels pris en compte dans l'optique de la restauration des pentes de la Croix-Rousse. La volonté de récupérer des locaux artisanaux à des fins d'habitation après la mise aux normes, la démolition (déjà entreprise) d'flots insalubres, la restauration programmée de ceux qui peuvent l'être, la restructuration de logements de petite taille en grands logements, afin d'y implanter de grandes familles, s'organisent en une politique cohérente, visant la transformation profonde du quartier.

Ainsi en moins de dix ans sommes-nous passés d'une politique brutale de rénovation par destruction massive d'flots, politique au coût économique, social et politique élevé, à une politique plus légère de restauration, dont on renvoie la mise en oeuvre pratique sur les propriétaires (1) qui signent une convention avec les pouvoirs publics.

Dans cette optique, on pourrait repérer comment les projets successifs d'urbanisme ont visé des objectifs différents et renvoyé à des "instances de légitimation" elles-mêmes diverses :

- la lutte contre les taudis, la mise au point de plans de circulation (la percée Martinière-Tolozan). A cette époque, la population est absente du discours urbanistique qui fonctionne dans sa propre logique. L'espace urbain est alors pensé comme un cadre, une mécanique susceptible de subir des modifications. L'urbanisme sur lequel on compte pour régler les problèmes sociaux est un préalable. Cette époque est encore caractérisée par une faible résistance et la quasi absence de luttes urbaines spectaculaires (ex. : la rénovation du Tonkin à Villeurbanne).
- les espaces verts à l'occasion du réaménagement des flots cassés. Une résistance sociale importante se manifeste. Les comités de quartier et les associations sont constitués en interlocuteurs, mais on ne sort pas encore d'une logique fonctionnaliste des besoins, la mode écologique tendant au contraire à la renforcer.

(1) Au cours d'une réunion de présentation, devant les associations de quartier, de projets concurrents d'aménagement d'un secteur des pentes, un aménageur avoue : "Nous avons préféré un projet plutôt homéopathique à un projet plutôt chirurgical".

- les interlocuteurs changent de statut et deviennent des partenaires. On privilégie des politiques associationnistes. Les associations ne sont plus seulement pensées comme éléments susceptibles de révéler des besoins latents, mais capables de jouer un rôle dans les mécanismes de régulation (cf. infra).

Cette nouvelle politique des aménageurs ne se fonde plus sur une vision univoque du social (besoin → équipement), mais sur une multiplicité d'angles d'attaque possibles.

2° - Un cône de déjection ?

On pourrait ainsi risquer l'hypothèse que la Croix-Rousse a fonctionné continûment comme un immense cône de déjection, dans la mesure où sont venus s'échouer, s'agréger là ceux qui ne sont finalement rien d'autre que les produits de l'érosion sociale et économique.

S'il en est bien ainsi de nombre de villes ou de quartiers de grandes villes, ce qui caractérise en propre la Croix-Rousse, c'est la permanence, le rythme et les formes de cet alluvionnement.

Ainsi pendant tout le XIXe siècle, au moment où se constitue la classe ouvrière lyonnaise, se génère cette conception de la Croix-Rousse comme territoire d'immigration. Certes, la mort de la Fabrique et la désindustrialisation du quartier consécutive, entre autres, à la création d'autres quartiers ouvriers lyonnais, vont remettre en cause cette première vague d'immigration. Mais ce répit sera de courte durée puisque la réaffectation à un usage de logements des anciens locaux professionnels des canuts va permettre, au début de ce siècle, à une immigration européenne (Italiens, Espagnols) de venir s'ancrer là.

A ces couches sédimentées ("intégrées") vient se surajouter, après la seconde guerre mondiale, une couche d'immigration maghrébine, qui se trouve être la plus importante actuellement. La présence massive et le particularisme des pratiques de ces immigrés-là posent aux aménageurs et aux gestionnaires de tous ordres des problèmes très précis de prise en charge, d'animation, de gestion, notamment en raison de leur concentration dans des flots spécifiques.

On trouve ainsi, en 1975, sur les 25.965 personnes habitant les pentes de la Croix-Rousse, 17,7 % d'étrangers, les Maghrébins représentant à eux seuls environ 52 % de cette population étrangère.

| | | |
|-------------|-------------------------|---------|
| - Français | : 82,3 % | |
| - Etrangers | : 17,7 % dont Algériens | : 7,4 % |
| | Africains | : 5,0 % |
| | Italiens | : 3,0 % |
| | Espagnols | : 2,0 % |
| | Portugais | : 2,0 % |
| | Tunisiens | : 1,4 % |
| | Marocains | : 0,4 % |
| | Autres | : 1,0 % |

(Source : Recensement de la Population, 1975).

Enfin, dernière vague d'immigration, celle plus récente des jeunes, "marginiaux" ou non, qui sont venus s'agglomérer ici essentiellement à partir de 1968.

On pourra comprendre ainsi la relative acceptation de ces nouveaux migrants par les anciens habitants du quartier, dans la saisie de la conception de leur quartier comme territoire d'ancrage momentané (1) ou définitif de nomades. Nous avons donc à faire, là, à une population en errance topographique et sociale. Le travail qu'effectuerait la Croix-Rousse - son organisation spatiale et sociale, ses images et ses usages - consisterait peut-être à permettre à des déclassés ou à des inclassables de brouiller les cartes, afin d'obtenir une nouvelle donne qui leur soit plus bénéfique en les plaçant, dans le cadre de la concurrence sur le marché symbolique et social, dans de meilleures positions.

Deux mouvements, apparemment contradictoires, peuvent venir confirmer cette hypothèse :

- la très grande stabilité de la majeure partie des résidents (le recensement de 1975 montrait que 56 % de la population habitaient le même logement en 1968);

(1) En témoignage, par exemple, la fréquence des allers-retours Lyon-campagne, ou Croix-Rousse, au cours de la

- la proportion importante de ménages récemment emménagés (17 % habitent leur logement depuis moins de deux ans - enquête S.E.R.L.).

3° - Vieux quartier ou quartier de vieux ?

La Croix-Rousse est donc soumise à un processus continu de vieillissement :

- Vieillissement du cadre bâti que les propriétaires ont laissé se dégrader (la modicité des loyers de ces immeubles dont 95 % ont été construits avant 1914 - la plupart ayant été construits avant 1850 - qui sont donc soumis à la loi de 1948 et très fréquemment classés en 3 B, ne permettait pas aux propriétaires, sinon d'assurer une restauration spontanée - très limitée sur les pentes : 1 à 2 % des logements annuellement - au moins d'endiguer le mouvement de dégradation).

- Vieillissement de la population :

Le vieillissement de la population des pentes de la Croix-Roussé (les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 21 % de la population) s'est accentué depuis 1968, en raison d'une part du départ des jeunes ménages et de leurs enfants, d'autre part du mouvement de décohabitation des jeunes qui, lorsqu'ils quittent le logement familial, vont habiter d'autres quartiers.

Deux remarques s'imposent :

. la structure des logements (le faible nombre de pièces - 59 % des logements ont 1 ou 2 pièces -, l'absence de confort - W.C. extérieurs, pas de baignoire ou de douche -) oblige les jeunes couples avec enfants à émigrer pour rechercher ailleurs des logements plus spacieux et confortables;

. alors que l'on constate un mouvement d'arrivée de jeunes en errance sur le quartier, des jeunes croix-roussiens s'exilent dans d'autres quartiers.

Les implications de ce vieillissement de la population peuvent constituer un sérieux obstacle à la mise en place et au développement de la politique d'aménagement et de restauration des pentes. Les

perturbations psychologiques et sociales des populations âgées soumises à des processus de transformation de leur cadre bâti, le surcroît de charge financière créé par la réévaluation du loyer d'un logement restauré, ne peuvent manquer de susciter des résistances très fortes chez ces populations. On n'en veut pour preuve que les interventions multiples de leurs porte-parole (associations) auprès des aménageurs (S.E.R.L., Société d'Economie mixte chargée des études d'aménagement des pentes de la Croix-Rousse).

4° - Du tissage au tertiaire

On a noté précédemment l'effondrement qui a affecté l'activité des canuts. Or, si la branche textile conserve un poids important dans la structure économique du quartier (19,8 % des établissements et 33,9 % des emplois), la nature de l'activité a profondément changé : la soierie a quasiment disparu, de même que le tissage. Les activités de textiles se sont recentrées sur la confection et les grossistes en habillement.

L'évolution récente accentue ce déclin de la branche textile, puisqu'entre 1968 et 1975, elle a connu une baisse d'environ 50 % du nombre d'établissements (- 50 % pour la branche production textile; - 53,8 % pour la production d'habillement), alors que la baisse du nombre d'établissements, toutes branches confondues, entre 1968 et 1975 se situe à 25 %, et la baisse du nombre d'emplois à 12,8 %.

Par contre, la seule branche à ne pas connaître de baisse mais à bénéficier au contraire d'une croissance modérée (5 %) est le secteur des services. Il est même devenu le secteur prédominant avec plus de 32 % des établissements et 36 % des emplois. La proximité du centre ville peut expliquer, en partie, cette croissance de la branche tertiaire dans les pentes de la Croix-Rousse.

Il faut probablement voir dans la diminution importante de la population entre 1968 et 1975 (- 23,6 % alors que pour Lyon, cette baisse a été en moyenne de 13,6 %), au moins autant que dans les modifications survenues dans le secteur de la distribution commerciale, la raison de la fermeture de commerces de détail et de boutiques d'artisans. Néanmoins les artisans (environ 800) représentent encore plus du tiers des établissements économiques.

Cette évolution vers la tertiarisation du quartier ne laisse pas d'inquiéter aussi bien les aménageurs que les associations, réunis dans un Comité de Coordination des Associations du Premier Arrondissement (C. C. 1.) aux fins de fournir des propositions ou des contreprojets aux organes d'aménagement. Ils redoutent en effet la perte du caractère animé et attractif du quartier, accentuée par la disparition progressive de l'équipement commercial de proximité, qui est traditionnellement un facteur d'animation et de réactivation des solidarités de quartier.

C'est bien en référence à cette nécessité affichée d'animation du quartier qu'il faut comprendre l'implantation récente et progressivement envahissante d'artisans et commerçants d'un genre nouveau, liés aux réseaux de la marginalité : artisans du bâtiment, restaurants, librairies...

II - SOCIABILITES, RESEAUX ET RESISTANCES

Il n'est peut-être pas superflu de commencer par justifier le parti pris d'analyser les transformations qui affectent la Croix-Rousse, à partir d'une problématique centrée sur l'étude des sociabilités, de leur forme et de leur articulation.

Cette hypothèse s'origine dans le refus de problématiques qui privilégient une détermination spécifique comme étant l'élément structurant des pratiques, "en dernière instance". Il ne s'agit certes pas d'un refus a priori, mais de partir du constat de l'incapacité de ce type de problématique à rendre compte, dans sa complexité, de l'ensemble des pratiques spécifiques afférentes à une inscription spatiale localisée. Privilégier la valeur heuristique de cet angle d'attaque par l'étude des sociabilités, c'est ne rien dire d'autre que d'insister sur la pertinence de cette étude comme analyseur des pratiques sociales localisées. Nous pourrions redire, après M. Serres (1), que le modèle du réseau présente une richesse dans la saisie des entrées et connexions multiples dont le modèle dialectique n'est qu'un cas restreint et appauvri, notamment en raison de son unilinéarité. Au contraire, le modèle du réseau permet

(1) M. SERRES, Pénélope ou d'un graphe théorique. Revue Philosophique, janvier-mars 1966, n° 1.

d'envisager, premièrement : une pluridétermination, deuxièmement une graduation de la détermination; ce que n'autorise pas le modèle dialectique, coincé entre une ligne probabiliste (les lois tendanciennes) et une ligne rétrospective (le repérage sélectif d'éléments de vérification d'un discours ante).

Il nous faut donc revenir sur une problématique de la normalisation, entendue moins comme une répression globale, molaire des usages populaires, des usages déviants et comme la dilution dans une microphysique du pouvoir, mais comme un jeu tactique et conjoncturel entre les stratagèmes qui prennent dans leur mouvance individus et groupes.

1° - Crispation familialiste ou dissémination en réseaux

En étudiant la Croix-Rousse, on ne peut manquer d'être frappé par la faible représentation de familles dans ce quartier : le volume important des personnes âgées, souvent seules, ou des immigrés non couplés à une famille en rend compte.

On a déjà souligné que la structure du bâti (la petitesse des logements - une ou deux pièces - et leur manque de confort) permettait difficilement aux couples avec enfants d'être massivement présents dans le quartier.

Une des hypothèses de base des projets de réaménagement des pentes de la Croix-Rousse, commune aux aménageurs et aux gestionnaires privés de la vie sociale (les associations) (1) va consister précisément en une recentration de la vie sociale du quartier sur le modèle de la vie familiale.

(1) En témoignent aussi bien le document de synthèse des études de la S.E.R.L. sur les pentes de la Croix-Rousse, le cahier des charges du concours d'idées d'aménagement des pentes, les projets des urbanistes en réponse à ce concours que les compte rendus des réunions ou des commissions du C.C.1. (Comité de Coordination des Associations du Premier Arrondissement).

Dans un premier temps, on envisage (hypothèse de restauration de la S. E. R. L.) de modifier la distribution du bâti afin de favoriser, par regroupement de petits logements, la création de grands appartements dans le but d'y implanter de grandes familles. Ou bien encore - projet urbanistique en réponse au concours d'idées d'aménagement - on mettra l'accent sur la polyvalence des locaux permettant de passer très rapidement et au moindre coût, des petites unités, pour les immigrés "célibatés" par exemple, à des unités plus importantes adaptées au logement de familles.

De plus, la "crise" de la famille est souvent pensée comme une crise des institutions ou des institutions ou des équipements qui la traversent ou qui la prennent en charge. Donc l'accent va être mis sur la nécessaire création d'équipements collectifs, dont on dit (1) qu'ils font cruellement défaut dans ce quartier.

A l'inverse, les réseaux nouveaux (2) prônent un fonctionnement défamilialisé du quartier, qui peut aller jusqu'à prendre les formes d'une vie en communauté. Il convient, pour eux, de rejeter toutes formes qui peuvent rappeler d'une manière ou d'une autre un fonctionnement familialiste. Leur volonté de se différencier et de maximiser les différences avec ce modèle peut trouver sa traduction, par exemple, dans le rapport à la consommation, aux enfants, aux autres membres du réseau, dans l'usage du temps et de l'espace propres aux quartiers.

En disant que ces réseaux prônaient ce type de fonctionnement, nous voulions souligner toute la distance entre des pratiques postulées ou rêvées et des pratiques réelles. En effet, les caractéristiques petites-bourgeoises (3) de nombre des membres de ces réseaux les conduisent fréquem-

(1) Cf. document S. E. R. L. et document C. C. 1.

(2) Nous nous expliquons plus loin sur cette distinction entre des réseaux anciens ou traditionnels et des réseaux nouveaux centrés autour de ceux qui sont repérés ou qui se disent parfois comme "marginiaux".

(3) Nous avons bien conscience du caractère insuffisamment explicatif et régressif de ce type de référence. Nous le conservons à titre provisoire.

ment, après une phase d'expérimentations lacunaires et défaillantes, à un repli familialiste. L'abandon de ce que nous avons appelé ailleurs (1) la recherche d'un mode de vie intégral, induit un surinvestissement sur un segment particularisé de la vie sociale (les enfants, l'expérimentation socio-culturelle, les luttes urbaines, écologiques, de femmes...), le branchement au réseau s'effectuant par le biais de cette entrée spécifique. On pourrait presque dire que ces individus ont alors un usage métonymique du fonctionnement en réseau, la partie (telle ou telle pratique spécifiée) valant pour le tout.

Revenons un instant sur la crispation familialiste. Lorsque, dans leur volonté de réanimation du quartier, les aménageurs cherchent à implanter des familles, ils postulent qu'elles adoptent un type de consommation traditionnelle, c'est-à-dire localisée (2) et que, de plus, leurs enfants, en les rendant en quelque sorte usagers captifs du quartier, les contraindront à passer d'une position de résident à celle d'habitant responsabilisé.

2° - Le branchement aux équipements

C'est peut-être à propos de cette question des équipements que se manifestent avec le plus d'évidence à la fois les nouvelles procédures de gestion des populations - ou plutôt l'élaboration et la mise en place de techniques de prise en charge et de constitution en objet d'investissement des populations - et les stratégies de recouvrement organisées par les associations concertantes (3).

(1) Cf. B. BENSOUSSAN et J. BONNIEL, La Croix-Rousse laboratoire. Parcours d'une socialité en marge. Ronéoté, Université Lyon II, nov. 1978.

(2) Alors qu'à l'inverse les immigrés ont leur propre circuit de distribution commerciale et que le niveau de revenu des personnes âgées (environ 40 % de la population pour ces deux catégories) est insuffisant à assurer la survie du petit commerce traditionnel.

(3) Nous distinguons les associations concertantes qui acceptent de jouer le "jeu" de la concertation et de la participation à l'élaboration de projets, des associations contestantes qui participent à ce jeu afin d'obtenir les informations requises par leurs stratégies sans aller toutefois jusqu'à avaliser ni la procédure suivie, ni les éventuels résultats.

A l'occasion de l'inscription des équipements collectifs comme enjeux sociaux et politiques sur la scène sociale, sont en effet inaugurées des procédures de participation et de concertation entre, d'une part, les pouvoirs publics - en fait ces intermédiaires particuliers faisant office de tampon que sont les aménageurs - et, d'autre part, les associations "représentatives" de la population du quartier.

Recourir à des médiateurs, techniciens et non politiques, sans pouvoir de décision, permet aux pouvoirs publics de retirer un bénéfice secondaire important. De même, la confrontation des associations et spécialement de leurs propres techniciens avec les techniciens des pouvoirs publics, leur crée l'opportunité de tenir un discours pluriel :

- de dénier sa valeur à cette procédure et à ceux qui la réalisent puisqu'ils ne possèdent aucun pouvoir politique décisionnel;
- d'effectuer, malgré tout, sur ces mêmes techniciens, un travail de persuasion, de pression en situant à certains moments le débat sur un registre de technicité;
- enfin, de ne pas se "brûler" aux yeux de leurs mandants postulés en paraissant cautionner la politique d'aménagement des pouvoirs publics.

Les associations concertantes n'acceptent donc pas de transiger dans le cadre de la procédure de participation. En clair, elles semblent vouloir dire : nous tenons à faire autre chose que de la simple représentation, voire de la figuration démagogique. Vous, pouvoirs publics, devez accepter de prendre en compte ce que nous proposons ou contre-proposons.

Ce refus de la simple consultation génère donc un conflit de pouvoir à l'intérieur de la structure de concertation. Cette volonté d'avoir accès à la prise de décision sur les équipements - mais les équipements ne sont pris ici qu'à titre d'indicateur de la vie de quartier - et d'être doté, en tant que représentants légitimes de la population, d'une voix délibérative et non consultative, constitue en quelque sorte un essai de détournement des procédures de participation et de concertation. En distinguant nettement les registres, technique et politique, en jouant alternativement au gré des urgences sur l'un ou l'autre, elles peuvent escompter retirer un

bénéfice maximal de leur participation. Elles sont aidées en cela par la présence, à leur marge, d'associations contestantes qui opèrent, de facto, un recentrement des premières, les faisant apparaître alors comme le meilleur partenaire possible des pouvoirs publics. Ce processus finalement de notabilisation des leaders ou des responsables des associations, joue vis-à-vis des pouvoirs publics à la manière du modèle de fonctionnement du capitalisme monopoliste, sans cesse contraint de ressusciter la concurrence.

Par là même, le branchement des associations aux équipements se différenciera en fonction du type d'association. Les associations ou institutions concertantes - dont on remarquera ici qu'elles sont représentées à une autre échelle que celle du quartier et qu'elles occupent donc une surface sociale importante - gèrent déjà des équipements existants (centres sociaux, foyers de tous ordres, parents d'élèves, etc...). Elles cherchent à obtenir, de la part des pouvoirs publics, d'une part un surcroît de moyens techniques et financiers pour asseoir l'existence précaire de leur équipement et lui permettre de remplir sa fonction d'envahissement et de consolidation du tissu social, d'autre part la création de nouveaux équipements dont elles auraient, bien évidemment, la gestion. Ce qui explique ce leitmotiv du discours des associations : avant d'envisager la création d'équipements, il importe de mettre en place une équipe d'animation. Tout se passe en fait comme si existait un accord implicite sur la nécessité de combler les espaces interstitiels du tissu social, ceux qui sont a priori les plus à l'écart de toute emprise.

L'autre cas de figure est celui des réseaux nouveaux, qui sont conduits parfois à créer une association afin de gérer un équipement dont ils se dotent. Ici, notamment au niveau de l'équipement, rien d'antérieur, ni d'extérieur à la constitution du réseau et à son institutionnalisation partielle dans une structure associative. Même si les réseaux affichent volontiers un désir d'ouverture sur le quartier et vers ses habitants traditionnels, leurs équipements ont tout de même tendance à fonctionner en circuit fermé et leurs rôles objectifs sont le repérage et la captation des errants, des nomades, des déclassés.

La marginalisation de ces réseaux nouveaux - associations contestantes (très fortement articulées) - est produite, entre autres, par la non prise en compte par les aménageurs, même s'ils sont convoqués

néanmoins sur la scène de la concertation à ce titre de gestionnaires d'équipements, de leurs équipements spécifiques.

Ce qui pourrait réunir toutefois associations concertantes et réseaux nouveaux, c'est qu'ils fonctionnent tous deux à la manière des pédagogies nouvelles (1) : elles postulent l'existence de véritables "besoins", à la limite naturels, masqués, occultés, travestis qu'il faudrait - ce serait une de leurs fonctions - faire émerger, "s'exprimer" par un processus de levée des obstacles de toute nature qui entravent cette émergence.

3° - Le nouveau travail social (2)

Nous avons déjà noté, à propos des réseaux nouveaux, qu'à la différence du travail social ancienne manière, qui repérait des populations carencées et déviantes, justiciables d'un travail d'envahissement et de redressement des pratiques a/normales, ils ne se donnent pas d'objet extérieur. Le social qu'ils travaillent n'est pas indépendant d'eux-mêmes; à la limite, ils se prennent pour objet. Ils ne partent pas de modèles préétablis, si ce n'est d'un maigre capital de figures de référence (exemple : les expériences communautaires anglo-saxonnes), détenu d'ailleurs par les notables du réseau, ceux qu'on dénommera les figures charismatiques.

Ces réseaux nouveaux et ces associations contestantes font comme s'ils partaient d'une table rase pour mettre en place leur laboratoire d'expérimentations : "Il y a des expériences à mener... des choses à faire !"

Les associations concertantes, quant à elles, si elles se donnent bien un objet extérieur précis, débordent largement ce champ d'intervention, à partir du moment où elles sont convoquées par la procédure

-
- (1) Peut-être faut-il trouver là l'intérêt qu'ils manifestent de fait pour les pédagogies nouvelles et les tentatives de rénovation pédagogique.
- (2) Je me permets de renvoyer à notre article. Cf. B. BENSOUSSAN et J. BONNIEL, art. cit., p. 22 et sq.

de participation urbanistique. Leur objectif devient global. Il s'agit de ré/animer un social étioilé, un social qui serait censé perdre de sa substance : "Il faut redonner vie aux foyers d'animation." (1)

Pour ce faire, on partira du donné : la "culture" propre au quartier, pour y brancher des pratiques qui affecteront fortement le mode de production et la signification de cette culture. "Il est à préciser que pour nous, les activités à caractère social sont des activités culturelles et réciproquement. La vie de tous les jours, à travers l'animation, les services médicaux et sociaux, l'architecture, les rencontres, les cafés, constituent la culture de notre quartier. Il ne faut pas la séparer des manifestations artistiques ou des modes d'expression que sont le théâtre, la peinture, le cinéma, la vidéo..." (2). Autrement dit, à partir d'un catalogue réunissant pêle-mêle des lieux et modes de sociabilité traditionnelle et des institutions propres au travail actuel des associations, on veut assujettir une culture populaire aux formes les plus classiques de la culture cultivée. On comprend que le nostalgisme qui conduit à réitérer des formes anciennes de vie urbaine populaire en les transmuant en objet et en enjeux de culture ne puisse que rencontrer l'indifférence et le septicisme des gens "ordinaires".

Ainsi se met en place un processus d'invalidation des pratiques traditionnelles. Les intellectuels déclassés qui sont sortis des institutions et se défont, par là, de leur image lourde, pour aller effectuer ce travail social, vont effectivement à la rencontre des populations là où elles se trouvent, se mettent à "écouter les gens", en essayant de se faire petits, de faire oublier ce qu'ils sont réellement. En obligeant ceux qui se refusent dans l'absence, le silence, la fuite, à se parler, à "s'exprimer" dans un code proposé et maîtrisé par d'autres, ils effectuent le recouvrement initial de la parole que l'on dit vouloir faire surgir.

Dans l'incapacité où ils sont de démanteler les anciens réseaux de sociabilité, ils tentent du moins d'appréhender et de dominer les lieux d'implantation, d'inscription de ces réseaux.

(1) Document C. C. I.

(2) Idem.

Attachés à traquer les contenus de cette sociabilité, ils ne perçoivent pas que, là encore, "le message c'est le médium" (1).

C'est peut-être à propos des immigrés que s'imagent le mieux les nouvelles procédures du travail social et les effets de recouvrement recherchés des formes traditionnelles de sociabilité.

(1) Je ne peux m'empêcher de faire une longue citation illustrant ces hypothèses :

"Une équipe d'animation pourrait assurer l'évolution de cette idée. Sa démarche doit aller vers l'expression de la population. Pour atteindre ce but considérons deux phases :

- une phase "spectaculaire" qui a pour but la rencontre des habitants autour de spectacles ou d'activités qui leur sont proposés par les techniciens. Il s'agit dans cette phase de créer la communication entre les animateurs et les habitants, et entre les habitants eux-mêmes. Il lui faudra non seulement des lieux fixes, assurant une identité et la rencontre des personnes, mais aussi faire une démarche vers les gens. C'est-à-dire qu'il lui faudra animer des lieux publics où se trouve la population : marchés, places, centres sociaux. L'animation devra reposer sur un dialogue avec la population et non pas sur un discours intellectuel ou superflu. Il s'agira donc de parler des problèmes quotidiens des habitants et d'utiliser les moyens classiques de l'animation culturelle : théâtre, musique, cinéma, danse, peinture, photo...
- une deuxième phase qui aura lieu lorsque la rencontre est effective et où il s'agit de favoriser la communication et l'expression des habitants. Les techniciens auront pour tâche de faciliter le déclenchement de cette expression à travers des ateliers où la population trouvera des moyens matériels, financiers et pédagogiques qui leur permettront d'accéder aux diverses formes d'expression". Document C.C.1. C'est moi qui souligne (J. B.). On disqualifie donc les anciennes formes d'expression (ou de non expression pour être plus rigoureux) non maîtrisables par nature puisque fondées sur une parole gratuite, pour tenter de lui substituer des formes codées d'expression. On cherche ainsi à les contraindre à s'inscrire dans une logique de la communication.

Tout en affichant un objectif social : le maintien des populations, y compris des populations immigrées, la nouvelle image naissante du quartier (en faire un quartier résidentiel) impose d'introduire des modifications dans les formes de cette présence étrangère.

Dans un premier temps, on tente de réaliser un éclatement complet du ghetto (l'époque où l'on commence à casser la montée de la Grande Côte), puis, devant l'impossibilité de les intégrer ailleurs (1), on se résoud à les intégrer sur le quartier. Il importe alors de déconstruire le ghetto, en le pénétrant par des représentants d'associations spécialisées (Service social Nord Africain) et en opérant un désentassement et une déconcentration. On propose alors de créer des foyers "éclatés" dans des logements, disséminés dans le quartier, appartenant à la collectivité locale et gérés par des organismes type H. L. M. La deuxième proposition consiste à mettre aux normes et surveiller les anciens garnis.

Si l'on veut donc "donner l'exemple" d'une pratique non discriminatoire, non seulement à l'égard des immigrés mais plus globalement de tous les défavorisés, on cherche tout de même à éviter de rendre attractif le quartier pour les défavorisés de l'agglomération lyonnaise.

Cette politique d'assimilation et d'intégration se fera, pour eux comme pour d'autres, par la "reconnaissance" de leur culture spécifique dans un premier temps, avant son envahissement, son recouvrement par les formes dominantes de la culture légitime (2).

(1) Une directive préfectorale limite à 15 %, dont 5 % de Maghrébins la présence des immigrés dans les H. L. M.

(2) Animer les immigrés :

"Deux conditions a priori contradictoires :

- permettre aux immigrés de se retrouver entre eux selon leur volonté, de favoriser leur expression dans leurs cultures par une ouverture des structures du quartier;
- éviter tout cloisonnement entre populations différentes, tout rejet des minorités par la population dominante. Cela nécessite que les immigrés participent au même titre que les Français aux structures d'animation qui se développent sur le quartier. Ce n'est que par une meilleure connaissance réciproque et la participation à des activités communes que pourront être vaincues les attitudes de rejet".

Document C. C. 1.

4° - Associations et réseaux

Si l'on a pu distinguer deux formes associatives, concertante ou contestante qui réalisent un branchement différencié/différentiel aux réseaux ancien et nouveau, on peut néanmoins dire qu'en tous cas, l'association, comme vitrine, spectacularise les rapports sociaux. Ce qui différencie les associations, outre leur instrumentalité interne et externe, c'est peut-être leur mode de fonctionnement. On pourrait risquer l'hypothèse (à vérifier) selon laquelle les associations concertantes auraient plutôt tendance à fonctionner à la bureaucratie, alors que les associations contestantes fonctionneraient de préférence sur le mode charismatique.

De même faudrait-il distinguer dans le fonctionnement des réseaux nouveaux, ce qui est de l'ordre de la scène extérieure et ce qui se dit à l'intérieur du réseau. Si la règle générale est la clandestinité pour tout ce qui concerne le social englobant, la transparence à l'intérieur du réseau semble être une condition nécessaire de son fonctionnement et de sa durée.

Tout autre est le fonctionnement du réseau traditionnel, où, à l'inverse, la permanence du réseau est assurée par une opacité couvrant le champ très large des pratiques et des discours. En effet, il n'existe pas de registre de vérité ici, alors qu'il en existe un, fait de compétence et de conformité dans les réseaux nouveaux des recouvreurs. Cette parole gratuite, pour rien, où domine l'anecdote, est entièrement immanente à ceux qui la profèrent. Nul ne peut la thésauriser, la capitaliser, parce qu'elle ne peut pas être reprise dans un sens qui la dépasse. *

* Le caractère, volontiers elliptique de ces dernières propositions tient, entre autres, au registre de démonstration, de vérification, sur lequel fonctionne ce type de texte. Nous aurons par contre l'occasion, dans un article ultérieur, de revenir en les développant sur les hypothèses avancées ici, portant sur les nouvelles modalités de "contrôle social" ainsi que sur les formes traditionnelles ou récentes de la sociabilité.

Jacques BONNIEL

Bernard BENSOUSSAN, François GILBERT, Everest PARDELL